



Société Suisse des Auteurs
Schweizerische Autorengesellschaft
Società Svizzera degli Autori

N° 71 hiver 2003/2004



dire

Tour d'ivoire ou bancs d'école?

En matière d'expression artistique, le langage commun profère volontiers que « cela ne s'apprend pas ». Le génie, le talent ou la créativité seraient donc génétiques? Tiens! Alors que penser de la prolifération actuelle d'écoles, de Hautes Ecoles, de cours, de séminaires, d'ateliers? Il était admis, il est vrai, il n'y a pas si longtemps, qu'un peintre aille à l'Ecole des beaux-arts, un compositeur au Conservatoire, un acteur aux « Cours Machin ». Mais qu'un romancier, un auteur dramatique ou un scénariste veuillent aller à l'école, quelle étrange idée! Ressurgit aussitôt le lieu commun « cela ne s'apprend pas ». Et quiconque de tirer à boulets rouges contre les critiques, les script-doctors, les masters et leurs formatages.

Je prends simplement le contre-pied de ces contradictions et j'affirme que tout s'apprend, mais aussi que les manières d'apprendre sont multiples. J'appelle encore à la rescousse un autre lieu commun: « Il n'y a pas d'âge pour apprendre ». Une évidence, à l'heure où fleurit le concept de formation continue. Des mots à la réalité il y a toutefois souvent des fossés à franchir.

Je suis surtout persuadé qu'un auteur exigeant, même expérimenté, ne se prive pas d'apprendre de ce qu'il découvre autour de lui, de ce qu'il lit et voit et des rencontres qu'il fait. Il apprend aussi de ceux qui le lisent, en qui il a confiance, et qui lui restituent leur compréhension et leurs sentiments, de ceux qui utilisent son œuvre pour la donner à voir et à entendre, des spectateurs. Ces apprentissages-là passent par une réelle interactivité.

Par conséquent, à la Commission culturelle de la SSA, notre réflexion nous a amenés à considérer comme importante l'offre aux auteurs d'ateliers d'écriture et de discussion de haut niveau tant dans le domaine du cinéma que dans celui du théâtre, et ceci en plus des concours habituels. Ainsi nous nous engageons dans « Vision Cinéma » initié par Focal, un atelier d'écriture de longs métrages de fiction dont les participants ont été sélectionnés avec une grande rigueur par un jury de producteurs étrangers. De même avec « Textes en scène » nous étudions la possibilité de mettre sur pied un atelier d'écriture dramatique en partenariat avec les théâtres romands.

Notre vocation est de stimuler le contexte dans lequel des œuvres peuvent naître. Notre désir est de voir ces œuvres créées et atteindre leurs publics.

Claude Champion
Président SSA



HÖX & KEMM

Coup d'œil

savoir

- 2 **Swissperform** – un portrait
- 2 **ch-dramaturgie**
- 3 **La gestion des droits d'auteur en Europe**

comprendre

- 4 **Face-à-face**
La Fanfare du Loup et Antoine Auberson

CRÉER

- 6 « **Textes en scène** », un projet de la SSA
- 6 **Le logiciel d'aide à la création Scénario Pro**

aimer

- 7 **Nos Prix aux Festivals de Neuchâtel, Bâle et Winterthur**
- 7 **Vision cinéma - un nouvel atelier pour cinéastes**
- 8 **Regards croisés**
Charles Lombard sur Le génie helvétique de Jean-Stéphane Bron

SE SOUVENIR

- 9 **Les concours actuels de la SSA**
- 9 **La SSA et SUISSIMAGE au Festival de Soleure**

Photo Roberto Ackermann





Les sociétés de gestion en Suisse



Un portrait

Fondée en 1993, Swissperform est la société chargée de gérer les droits voisins. Swissperform a pour mission d'exercer en faveur des artistes interprètes, des producteurs de phonogrammes et de l'audiovisuel ainsi que des organismes de diffusion les droits qui, aux termes de la loi sur le droit d'auteur de 1992, doivent être confiés obligatoirement à une société de gestion. Swissperform est une association, dont l'organe suprême est l'assemblée des délégués. Swissperform compte à l'heure actuelle quelque 3800 membres individuels, dont environ 3580 artistes interprètes, et 17 associations membres. En collaboration avec les sociétés de droits d'auteur, Swissperform encaisse les redevances qu'elle transfère ensuite aux artistes, producteurs et organismes de diffusion ayants droit. Les redevances que perçoit Swissperform proviennent essentiellement de la retransmission de programmes radio et TV par câble, de la réception publique d'émissions de radio et de TV, de la copie privée sur des supports sonores et audiovisuels vierges et de l'utilisation de phonogrammes disponibles sur le marché tant à la radio qu'à la télévision ou dans des établissements publics. L'équivalent de 10% des recettes est prélevé à des fins culturelles et sociales et confié pour gestion à des institutions indépendantes.

Yvonne Burckhardt

ch-dramaturgie

Ch-dramaturgie, le répertoire suisse de pièces de théâtre, peut désormais être consulté sur Internet (www.ch-dramaturgie.ch). La page d'accueil ainsi que la banque de données à laquelle elle donne accès permettent d'avoir une vue d'ensemble de la création suisse actuelle et du passé récent. Jusqu'à présent, plus de 4000 pièces en français et en allemand ont été

figure pas sur le net. On peut cependant emprunter ces textes auprès de *ch-dramaturgie*.

ch-dramaturgie est né pour répondre aux besoins des théâtres amateurs. Il est surtout utilisé par des groupes qui cherchent des pièces pour leurs prochaines productions. Néanmoins, la banque de données est un outil efficace également à disposition d'autres

usagers (recherches littéraires sur le théâtre, médias).

ch-dramaturgie est continuellement actualisé. Autrement dit, la production actuelle de pièces de théâtre – estimée à une centaine d'œuvres par année – est saisie et intégrée. A l'avenir, les auteurs effectueront le travail eux-mêmes on-



répertoriées de manière fort conviviale.

ch-dramaturgie n'applique pas de critères qualitatifs, il intègre toutes les œuvres qui peuvent être considérées comme pièces de théâtre.

Il est désormais possible de rechercher une pièce dans le catalogue général en ligne selon divers critères tels que nom, nombre d'actrices et d'acteurs, durée de la pièce, genre, etc. Les titres affichés sont accompagnés d'informations sur la pièce, parfois complétées d'indications sur le contenu. Pour protéger les droits d'auteur et pour des raisons techniques, le texte intégral des pièces ne

line. *ch-dramaturgie* mettra sous peu à disposition un formulaire de saisie électronique, qui donnera la possibilité d'introduire directement sur le site les indications concernant une œuvre.

ch-dramaturgie est une association soutenue par les organisations et institutions du milieu théâtral. La SSA gère le serveur de la banque de données à Lausanne. L'accès à cette banque est gratuit, le prêt de textes est financé par une modeste taxe.

Charles Lombard
Président de *ch-dramaturgie*
www.ch-dramaturgie

Les sites web des sociétés de droits d'auteur étrangères

L'article ci-contre cite un certain nombre de sociétés de gestion de droits d'auteur étrangères. Voici, classées selon l'ordre alphabétique du pays, leurs adresses web ou e-mail (au cas où elles ne seraient pas présentes sur Internet):

Allemagne www.vgwort.de
www.bildkunst.de

Autriche www.vdfts.at
literar.mechana@netway.at

Belgique www.sabam.be

Espagne www.sgae.es

Finlande www.kopiosto.fi
www.teosto.fi

France www.sacd.fr
www.scam.fr

Hollande www.cedar.nl/lira

Italie www.siae.it

Portugal www.spautores.pt

Royaume Uni www.alcs.co.uk
www.dprs.org

A savoir: dans la rubrique liens de notre site www.ssa.ch, vous trouvez les liens directs sur les pages web de toutes nos sociétés sœurs suisses et étrangères.

La gestion de vos droits à l'étranger

Première partie: l'Europe

Le principe de base pour la gestion de vos droits en dehors du territoire suisse réside dans une approche bilatérale avec des sociétés du même type que la SSA. Celles-ci sont communément appelées sociétés sœurs.

Contrairement au monde de la musique, il y a, dans le domaine audiovisuel et dramatique, une multitude de sociétés de gestion basées sur des droits ou répertoires différents. Ainsi, nous ne trouvons quasiment pas deux sociétés du même type dans le monde. Chaque pays, en fonction de son histoire et de l'évolution de sa législation, dispose de sociétés différentes des autres. Cet état de fait rend évidemment la gestion internationale des droits nettement plus difficile et la coordination des rapports entre sociétés laborieuse.

Il faut aussi différencier les droits traditionnels tels les droits d'émission ou de diffusion ou les droits de représentation scénique et les droits nouveaux que sont les droits de gestion collective obligatoire (droit de retransmission ou câble, droit de copie privée, droit de location, etc.)

Par commodité dans cette présentation, les droits de gestion collective obligatoire seront résumés par le terme de GCO.

En Europe, nous avons deux grandes zones de gestion qui travaillent dans des systèmes approximativement similaires, soit:

- La zone des pays latins qui englobe le Portugal, l'Espagne, la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce.
- La zone des pays nord-européens avec le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche et les pays scandinaves.

La situation des pays de l'Europe centrale et orientale n'est pas encore clairement définie du fait de l'évolution très rapide des sociétés de ces pays, ceci dans un environnement pas toujours facile. On peut espérer que la plupart de ces pays se rangeront dans le premier groupe. Nous avons actuellement des contrats ou accords de

représentation avec plusieurs de ces pays, mais les résultats ne sont pas encore parlants.

Dans la première zone, nous avons des sociétés établies souvent depuis longtemps et qui géraient des droits d'auteur bien avant l'introduction des droits de GCO. Ces sociétés ont commencé à gérer des droits de scène (droits de représentation) puis des droits de diffusion (radio, télévision). Une fois les droits de GCO établis, la gestion de ces droits a été intégrée dans leur activité.

A l'intérieur de ce groupe, nous avons un certain nombre de sociétés qui gèrent l'ensemble des répertoires, soit la musique et tous les autres répertoires. Ce sont, la SGAE Espagne, la SIAE Italie, la SPA Portugal et la SABAM Belgique.

Dans les autres pays de ce groupe nous avons des sociétés spécifiques pour un répertoire.

En France, la délimitation des deux sociétés (SACD et SCAM) se fait par répertoire, la première s'occupant du répertoire dramatique et audiovisuel de fiction, et la deuxième du répertoire littéraire et de l'audiovisuel documentaire.

Dans le deuxième groupe, nous n'avons pas de sociétés multirépertoires, mais des sociétés par répertoire. Elles ont pour la plupart été créées pour les nouveaux besoins des auteurs liés aux droits de GCO.

En Allemagne, les deux sociétés VG WORT et VG BILDKUNST s'occupent du même répertoire audiovisuel. La première pour les auteurs texte (scénaristes, adaptateurs, dialoguistes, etc.) et la deuxième pour les réalisateurs et caméramans.

En Autriche VDFS et LITERAR-MECHANA représentent respectivement les réalisateurs et les scénaristes.

Dans les pays scandinaves, nous avons une société spécialisée par type de droits de GCO.

En Finlande, la société KOPIOSTO encaisse et répartit les droits de GCO, soit à la société de musique (TEOSTO)

soit à des groupes ou syndicats d'auteurs et ayants droit divers.

Du côté du Royaume-Uni, nous avons deux sociétés de gestion: ALCS pour les scénaristes et écrivains, et DPRS pour les réalisateurs. Ces deux sociétés ne gèrent que les droits de GCO.

En Hollande, la société LIRA gère les droits d'auteur pour les écrivains. Les réalisateurs, quant à eux, sont théoriquement compris dans la part attribuée à la société de gestion des producteurs audiovisuels.

Dans le cadre de nos relations avec ces sociétés sœurs, nous suivons le schéma des deux groupes précédemment mentionnés. Ainsi nos contrats avec le premier groupe prévoient la représentation des droits de diffusion, de représentation, ainsi que de GCO. Avec le deuxième groupe, nous avons des contrats de représentation uniquement pour les droits de GCO.

De cette situation si complexe, à l'image de l'Europe, la politique contractuelle et de collaboration de la SSA permet néanmoins de trouver une certaine continuité pour la gestion des droits de nos membres à l'étranger. Pour cela, de nombreux contacts et échanges d'informations sont nécessaires. Le développement des outils informatiques permet, dans le cadre de la technologie des réseaux informatiques transfrontaliers, d'unifier et d'accélérer les procédures de répartition des droits entre les différentes sociétés de gestion.

Dans le prochain numéro d'*A Propos*, nous vous parlerons de la situation dans les autres continents ainsi que des outils et structures mis en place pour arriver à une meilleure gestion internationale des droits d'auteur.

Pierre-Henri Dumont
Directeur de la SSA



Face-à-face

La Fanfare du Loup et Antoine Auberson

Yves Cerf et Bill Holden, membres de la Fanfare du Loup, échangent avec Antoine Auberson sur la musique de scène en Suisse romande. Ils ont tous trois une longue pratique de la composition et de l'interprétation musicale au carrefour des arts.

Y a-t-il une définition de ce travail particulier ?

Antoine Auberson On pourrait dire que dans la musique de scène, la musique n'est pas seule sur scène, mais en compagnie du théâtre ou de la danse. Si on voulait être précis, il faudrait catégoriser chaque spectacle différemment. Comme créateurs, nous sommes justement là pour faire sauter le carcan des définitions et des genres.

Quels sont les défis de ces associations avec d'autres arts ?

AA Tous les projets dans lesquels je me suis impliqué ont posé une difficulté particulière. A l'extrême, lorsque j'ai fait de la musique pour une pièce de Schlunegger, un désespéré total, que je n'aimais pas du tout, il fallait composer quelque chose en opposition à son cynisme. J'aime ce genre d'obstacle. En fait je n'aime que cela, me confronter à la différence ! C'est ma manière de comprendre le monde, comme de voyager, d'être à la découverte de l'autre, de lui demander quelle est sa religion, ce qu'il fait, ce qu'il mange.

Bill Holden Pour un récent spectacle de la Fanfare du Loup, *Hors de Portées*, nous avons eu la chance de tomber sur un metteur en scène, Fabrice Huggler, qui ne remettait pas en cause notre musique. Il faut arriver à un équilibre, que chacun y trouve son compte.

La musique de scène implique-t-elle une ouverture particulière ?

Yves Cerf Pour le musicien de scène, soit les enjeux d'un spectacle sont fixés d'avance et il doit les découvrir peu à peu, soit ils sont à trouver avec le metteur en scène et il doit alors négocier.

Cela implique curiosité et ouverture, des qualités qui existent déjà dans la musique, improvisée notamment: répondre avec notre instrument, ne pas répondre, contredire ou pas, c'est notre métier. Si les musiciens improvisateurs sont venus au théâtre, c'est que c'est un mélange qui marche. Il y a une souplesse dans la démarche et une créativité qui vont très bien avec les autres arts de la scène.

Quels sont vos rapports avec les gens de théâtre ?

YC La Fanfare du Loup a beaucoup travaillé avec Jean-Louis Hourdin, qui sait très bien accueillir les idées et puiser dans les forces en présence, tel un orchestre de plus de dix personnes. Mais lorsqu'il faut décider, c'est lui qui tranche, bien sûr, puisque c'est souvent de son projet qu'il s'agit. De manière générale, il faut que l'on sache

où l'on va. La clarté est très importante.

AA A l'opposé de ce type de collaboration, j'ai beaucoup travaillé pour le Théâtre Kléber-Méleau. Dans ce théâtre à vocation classique où la musique joue souvent un rôle d'intermède, c'est un travail qui n'ouvre pas un grand espace d'expression artistique. Mais je savais où je mettais les pieds et je connaissais mon rôle secondaire, celui d'être « au service de ».

YC Ce genre de travail dit « d'exécutant » peut d'ailleurs être tout aussi intéressant qu'une création collective. Ce n'est pas parce que nous devons lire des partitions qu'il n'y a plus de création.

Le public se déplace-t-il pour ce genre de spectacle ?

AA Il n'est pas facile de faire connaître des créations qui sortent de la produc-

Photo François Graf



Antoine Auberson



Le passage par le théâtre améliore-t-il cette situation ?

YC Oui, il y a certains avantages, par exemple celui d'être en général payé pendant les répétitions. Je pense que la Fanfare du Loup a tiré un grand enseignement de toutes ses années de cousinage avec le théâtre: la notion de troupe, de compagnie, d'association. Si nous avons créé formellement, il y a huit ans, une association pour la seule Fanfare du Loup, distincte du Théâtre du Loup, c'était autant par envie de créer nos propres spectacles et de faire plus de concerts que par la nécessité de nous organiser pour être à la fois mieux reconnus et mieux aidés. Hormis les projets ponctuels pour lesquels nous demandons les aides habituelles, nous recevons depuis l'année passée une subvention annuelle régulière de la Ville de Genève. Mais nous sommes quatorze...

Propos recueillis par Jacques Mühlethaler

tion standardisée, mais cela n'est pas propre à la musique de scène.

YC Si, je pense que c'est encore plus difficile pour les créations hybrides. La presse et les institutions aiment faire des catégories. Les organisateurs souhaitent savoir absolument si c'est du théâtre ou autre chose, hésitent lorsqu'ils n'arrivent pas à classer précisément un spectacle. Une chose est certaine: lorsque nous arrivons à monter nos productions et dans la mesure où nous parvenons à déplacer le public, nous constatons presque à chaque fois le grand enthousiasme des spectateurs.

Ephémère par définition, la musique de scène peut toutefois être diffusée sous la forme d'enregistrements...

BH Le CD fonctionne dans ce cas comme un souvenir du spectacle. Je vois plus les disques comme des cartes postales que comme de véritables moyens de diffusion de notre musique.

AA Autrefois, pour enregistrer un disque, c'était compliqué. Afin de rendre l'opération possible, il fallait un produc-

teur et un distributeur, c'était une vraie promotion organisée par des professionnels. Vu la simplicité actuelle des moyens d'enregistrement et de copie, vu le piratage, le support audio n'a plus l'importance qu'il avait avant.

Les commandes remplacent-elles l'enseignement, source habituelle de revenu régulier pour les musiciens ?

AA Je n'ai pas abandonné l'enseignement, auquel je me consacre encore un jour par semaine.

BH Pour ma part, j'enseigne beaucoup, surtout par goût.

YC J'ai beaucoup enseigné, puis j'ai arrêté, car j'avais pas mal de commandes. Ces temps, c'est un peu plus dur, ce sont les dangers du métier. Mais il y a une beauté à ce travail d'artisan, car si une pièce de théâtre se monte, on est là. Un musicien peut toujours se faire engager, ne serait-ce que pour un mariage. Cela dit, dans notre monde, les musiciens qui prennent les mêmes risques que nous n'ont aucun véritable statut.

Collectif genevois de musiciens tous compositeurs et improvisateurs, la **Fanfare du Loup** s'engage depuis plus de vingt ans dans de multiples projets, tant purement musicaux que mêlant les sons aux textes ou aux images. L'ensemble retrouvera prochainement Jean-Louis Hourdin pour interpréter **Les dix marches pour rater la victoire, le tribun**, des musiques et des textes de Maurizio Kagel, du 10 au 22 février 2004, au Théâtre Saint-Gervais, à Genève.

Antoine Auberson, saxophoniste et compositeur d'abord étiqueté « jazz », se lance dans la musique de scène lorsqu'il rencontre Philippe Mentha, du théâtre Kléber-Méleau. Suivent des collaborations avec d'autres créateurs du théâtre et du cinéma. Entouré de musiciens issus du classique, de la musique contemporaine, mais également de poètes ou de peintres, il ne cesse d'explorer les arts de la scène en homme-orchestre. Son prochain spectacle, **Fable**, sur des textes d'Edmée Fleury, se déroulera à l'Oriental, à Vevey, du 13 au 15 février 2004.



En projet, une nouvelle action de la SSA à desti- nation des auteurs dramatiques: «textes en scène»

Depuis quelque temps, la Commission culturelle de la SSA travaille à l'élaboration d'une action d'encouragement à la création dramatique sur l'ensemble de la Suisse romande. Des initiatives suisses alémaniques menées depuis peu d'années dans un esprit comparable (Dramenprozessor, MC6), que soutient la SSA, obtiennent des résultats significatifs.

Aujourd'hui, la SSA, associée à Pro Helvetia et au Pour-Cent culturel Migros est en train de développer le concept de «Textes en scène». Il s'agira de résidences d'écriture dramatique destinées, sur concours, à quatre auteurs accompagnés par un dramaturge de renom, qui conduiront leur travail si possible jusqu'à la création des textes. Un étroit partenariat avec les théâtres de Romandie devra être mis en place et un soutien financier à la mise en production des pièces assuré par les promoteurs de l'opération.

Pour mémoire, la SSA avait soutenu diverses actions déterminées à faire connaître au public, mais aussi aux directeurs de théâtre et aux metteurs en scène, les écritures des auteurs dramatiques contemporains romands. Des lectures publiques avaient d'abord obtenu une réelle audience qui n'avait malheureusement pas pu se maintenir sur la durée. D'autre part, le concept de lectures publiques était apparu trop souvent comme une finalité en soi et peu d'entre elles avaient débouché sur la mise en production de textes nouveaux par des théâtres ou des troupes. Dans le passé proche, l'appui occasionnel de la SSA au développement de résidences d'auteur dans des théâtres (La Comédie et Saint-Gervais à Genève par exemple) a favorisé l'émergence de jeunes auteurs (Isabelle Daccord, Pascal Nordmann, Matthieu Bertholet, Gilles Laubert, Odile Cornuz, Orélie Fuchs, Marielle Pinsard).

Nous espérons lancer «Textes en scène» au début de 2004.

Les logiciels d'aide à la création

SCENARIO PRO

Scenario Pro, seul logiciel d'écriture de conception française, s'articule autour de quatre grands modules: sujet, personnages, séquenceur et scènes. La clé de voûte du logiciel se situe dans une suite de questions préétablies. Chaque question est associée à un texte donnant des éclaircissements théoriques. En répondant aux 15 questions du module Sujet, l'auteur approfondit son sujet. «Quelles idées je veux faire passer?» «Quel est le conflit majeur du film?» «Le sujet a-t-il un intérêt universel?». Une fois le sujet défini, l'auteur peut aborder les personnages, un module de 17 questions. «En quoi ce personnage me sert-il pour traiter mon sujet?» «Qu'est-ce qui contrarie les buts du personnage?» «Quel est l'inconscient du personnage?». Des fiches personnages (analyse, costumes, cadres de vie) et une carte d'identité (avec la possibilité d'y associer une photo et une voix de synthèse) sont disponibles. Le troisième module propose 21 questions autour des scènes. «Sommes-nous dans le sujet du film?» «Les acteurs ont-ils quelque chose à jouer?»

La partie Traitement de texte va mettre en forme le scénario à proprement parler avec des facilités de numérotation ou raccourcis clavier, insertion de notes sous forme de textes, d'images fixes ou vidéo, diverses statistiques, création d'une courbe d'intensité dramatique, chronométrage des scènes.

Scenario Pro fournit des pistes d'investigation pour stimuler la créativité et aide à approfondir le sujet et les personnages d'une idée ou d'un synopsis existant.

Informations: www.thecreativevalley.com

Jacqueline Surchat

Résidence pour auteur dramatique

Le département de l'instruction publique du canton de Genève met au concours une bourse (Fr. 18 000.-) et une résidence de trois mois pour un auteur dramatique au Centre National des Ecritures du Spectacle (La Chartreuse). L'auteur doit être genevois ou résider dans le canton et avoir un projet d'écriture de théâtre.

Délai de candidature: **15 mars 2003.**

Renseignements: service des affaires culturelles, tél. 022 327 34 40.

Concours TSR

Ecrire des films pour le grand public!

Dans le but de réaliser des films de 90 minutes qui peuvent intéresser le grand public, la Télévision Suisse Romande met sur pied un nouveau dispositif d'écriture pour des auteurs (scénaristes et réalisateurs) et/ou des producteurs de Suisse romande. Ce programme se déroulera sur trois ans, la première fois pendant la saison 2003-2004. Un jury de la TSR retiendra cinq projets pour poursuivre leur développement en collaboration avec les lauréats, qui recevront en outre Fr. 50 000.-. Ces films seront diffusés sur TSR 1. Délai pour la remise des dossiers: **23 février 2004.**

Renseignements: francoise.mayor@tsr.ch et varuna.seligmann@tsr.ch, tél. 022 708 95 77

Production de formats courts

La TSR lance aussi un concours pour développer la production de séries de fictions courtes. Objectif: produire pendant trois ans, 5 maquettes pilotes issues de projets différents et dont une seule émergera pour éventuellement donner (chaque année) naissance à une nouvelle série. Ce concours s'adresse aux sociétés de production de Suisse romande. Contenu et spécificité des projets: comédie grand public, format de 3 à 8 minutes. Délai pour la remise des dossiers: **31 janvier 2004.**

Renseignements: francois.roch@tsr.ch, tél. 022 708 80 56 et varuna.seligmann@tsr.ch, tél. 022 708 81 79

La résidence du Festival de Cannes

Le Festival de Cannes accueille chaque année en résidence des réalisateurs ayant un projet de premier ou de deuxième long métrage de fiction. Les résidents bénéficient d'un hébergement au cœur de Paris, d'une bourse de 750 euros par mois, d'un accompagnement personnalisé au développement de leur projet et d'un programme collectif de rencontres et séminaires.

Délai de candidature pour la session 1^{er} octobre 2004 - 12 février 2005:

1^{er} avril 2004.

Bureau de la Résidence du Festival,
3 rue Amélie, 75007 Paris,
tél : 0033 (0)1 53 59 61 20;
residence@festival-cannes.fr;
www.origine.festival-cannes.com



aimer

3^e Festival du film fantastique de Neuchâtel

Juillet 2003



La SSA et SUISSIMAGE se sont associés au Festival pour décerner le **Prix SSA/SUISSIMAGE du meilleur court métrage fantastique suisse** d'un montant de Fr. 5000.-, accompagné du «Narcisse du court métrage», une statuette de H.R. Giger. Le Jury, composé de Louis Crelier, compositeur de musique de films et représentant la SSA, de Yasmeen Basic, Festival Cinéma Tout Ecran et de Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a attribué le Prix 2003 à l'unanimité au film **Loups** de **Hugo Veludo**: «Le réalisateur a su dépasser la simple référence à un genre, avec une relecture intelligente et contemporaine des "contes et légendes" en explorant l'enfance, la peur, les croyances, d'une manière très personnelle.» Le film **Loups** représentera la Suisse et le Festival de Neuchâtel au Prix du court métrage fantastique européen au printemps 2004 à Amsterdam. Le jury a également donné une mention spéciale au film d'animation **La clé d'argent** de **Victor Jaquier**, pour souligner «l'émergence d'un nouveau talent, qui a su, avec peu de moyens, créer un univers fantastique cohérent et authentiquement original». Hugo Veludo et Victor Jaquier sont étudiants à l'École supérieure des beaux-arts de Genève.

7^e Festival international du court métrage de Winterthour

Novembre 2003

Durant les quatre jours du Festival, 9000 personnes ont pu voir 130 films de 22 pays. Selon les organisateurs, le public a beaucoup aimé le programme suisse **CHurzfilm**. Le **Prix du meilleur court métrage suisse** issu de ce programme et doté de **Fr. 5000.-** par la SSA et SUISSIMAGE a été attribué à **Curdin Schneider** pour son film **Camkiller**, une «histoire d'avant-garde riche en attaques contre la perception par les sens».

VIPER Bâle

Le Festival international de film, vidéo et nouveaux médias s'est déroulé à Bâle du 21 au 25 novembre 2003. Le **Viper Swiss Award for Film/Video**, doté de **Fr. 5000.-** par la SSA et SUISSIMAGE, a été attribué à **Elodie Pong** pour son installation vidéo **Secrets for sale**.

Photo FBM Studio, Zürich



Vision Cinéma

Une action originale pour les auteurs-réalisateurs

A fin 2002 s'est terminée la cinquième et dernière édition de «Nous les Suisses», un atelier de développement de téléfilms organisé par FOCAL et la TSR avec le soutien de la SSA et de SUISSIMAGE: 5 téléfilms et 1 long métrage sont sortis des 4 premières éditions sur 26 projets développés. L'opportunité se présentait alors d'utiliser les ressources disponibles

après de FOCAL pour un atelier romand destiné à l'écriture de longs métrages de cinéma.

Pierre-Alain Meier, producteur, et Denis Rabaglia, réalisateur, ont posé les bases d'une formule originale et l'ont présentée individuellement à plus de soixante auteurs-réalisateurs romands pour mesurer leurs préoccupations et leur intérêt. Une fois le concept de VISION CINÉMA arrêté, la SSA, SUISSIMAGE et la TSR se sont associés à FOCAL pour en encadrer le déroulement et le cofinancer. La SSA a mis à disposition des auteurs 6 bourses de Fr. 4000.- chacune destinées à assurer une étape spécifique du développement des scénarios. Ont été invités à déposer un projet la plupart des auteurs-réalisateurs romands ayant réalisé 1 long métrage, 1 téléfilm, 2 courts métrages ou 3 documentaires au cours de ces dernières années. 31 d'entre eux ont répondu à l'appel.

Ces 31 projets ont été répartis entre les membres du jury: les producteurs français Alain Rozanes (ADR Productions), Didier Haudepin (Bloody Mary Productions), Franck Chorot (Gaumont) et le producteur belge Patrick Quinet (Artemis Productions). Ils en ont retenu 18 pour des rencontres individuelles. Au terme de ces entretiens, le jury a retenu 7 projets pour participer à la première édition de VISION CINÉMA:

- **Séverine Cornamusaz** pour **La morue**, coécrit avec **Florence Grivel**, d'après le roman de Noëlle Revaz *Rapport aux bêtes*
- **Nadia Farès** pour **Pension Oasis**, coécrit avec **Yves Kropf**
- **David Leroy** pour **Le 40^e jour**, coécrit avec **Abderrahmane Bekiekh**
- **Laurent Nègre** pour **Venice Beach Tagine**, coécrit avec **Mohcine Besri**
- **Julien Sulser** pour **Genre Humain**
- **Daniel Torrisi** pour **Histoire de D.**
- **Jeanne Waltz** pour **Mon massacre / Lumière d'Anne**

Le jury s'est donc prononcé pour 5 jeunes réalisateurs qui envisagent leur premier long métrage et 2 réalisatrices qui préparent leur deuxième et troisième long métrage. L'Atelier VISION CINÉMA se déroule, sous la conduite de 2 dramaturges, durant 4 sessions de novembre 2003 à septembre 2004.

Regards croisés

Charles Lombard, auteur radiophonique et ancien collaborateur des Services du Parlement fédéral, a été voir *Mais im Bundeshuus – Le génie helvétique* de Jean-Stéphane Bron.

Les délibérations des commissions parlementaires baignent dans le juridisme, sont interminables et, de plus, secrètes. Jean-Stéphane Bron en a pourtant tiré un film sympathique et révélateur.

La politique peut parfaitement être comprise comme une sorte de théâtre. Sur leurs scènes réciproques, les acteurs attisent les émotions avec des mots, selon une trame habile. Dans cet esprit, le film de J.-S. Bron montre la pièce «Fabrication d'une loi sur la technologie génétique» jouée par les conseillères et conseillers nationaux au Palais fédéral à Berne.

Lorsqu'on filme du théâtre, il est toujours indiqué de montrer également l'envers du décor, les événements se déroulant en coulisses. Les frontières s'estompent alors entre fiction et réalité, contenu et commentaire, existence privée et rôle joué. Cela fonctionne très bien dans le film de J.-S. Bron, bien qu'il n'ait pas le droit d'assister à la pièce

proprement dite – les séances de commission. Jouant sur cette contrainte, il filme uniquement l'arrière-scène qui, par un singulier renversement, est un espace public, à savoir les couloirs du Palais fédéral.

C'est de là qu'il observe les protagonistes en train de comploter. Ceux-ci lui racontent «leur» pièce de théâtre. Ainsi, le film parvient à effacer les limites entre la politique à huis clos et les débats ouverts.

Ayant rédigé des procès-verbaux de telles séances de commission, j'ai été fort intéressé par *Le Génie helvétique*. J'ai tout de suite compris que ce film montrait une situation atypique. L'effervescence en coulisses et les discussions franches sur ses propres doutes sont très rares. La plupart du temps, les positions politiques sont fixées d'avance. Le film montre aussi la procédure sous un angle déformant, car la commission du Conseil national ne jouait en réalité pour cette loi qu'un rôle

secondaire. C'était le Conseil des Etats qui était compétent au premier chef.

Il s'agit tout de même d'un excellent film, où la valse-hésitation dramatique présente une métaphore pertinente des activités politiques au sens large du terme.

On peut se demander ce que ce projet aurait donné dans un pays où les séances de commission sont publiques. Sans doute un film moins créatif, plus didactique, où de quelque trente heures de délibérations en commission et autant au Conseil des Etats, n'auraient pu être conservées que des bribes toutefois pas plus communicatives que ce que nous transmet le film de J.-S. Bron.

Du jour au lendemain – après les dernières élections – ce film est devenu un document historique, la répartition des sièges étant désormais différente et les positions politiques plus tranchées.

Charles Lombard

Johannes Randegger et Maya Graf, les deux parlementaires vedettes du film de J.-S. Bron. *Le génie helvétique*: déjà plus de 50'000 entrées en Suisse.





SE SOUVENIR

Les concours actuels du Fonds culturel de la SSA

Afin de favoriser l'émergence d'œuvres nouvelles et originales (adaptations exclues) dans le cadre des répertoires protégés par la SSA, le Fonds culturel attribue sur concours des bourses à l'intention des auteurs suisses ou domiciliés en Suisse.

Les concours les plus imminents sont les suivants:

• Prix TANDEM 2006 SSA-FSSTA

Destiné aux auteurs dramatiques et aux sociétés théâtrales d'amateurs affiliées à la FSSTA désireux de mener ensemble la création d'une pièce originale et former ainsi un « tandem ».

Attribution de deux prix: 1^{er} prix de Fr. 8000.-, 2^e prix de Fr. 5000.-.

Délai d'inscription: 1^{er} mars 2004

• Bourses SSA 2004 pour l'encouragement à la création transdisciplinaire

2 bourses d'un montant total de Fr. 30000.- destinées à des collectifs d'auteurs d'œuvres résolument novatrices. Chaque projet doit associer au moins trois disciplines différentes.

Délai pour l'envoi des dossiers:

1^{er} mars 2004

• Bourses SSA 2004 pour le développement de scénarios de longs métrages de fiction (cinéma et télévision):

4 bourses de Fr. 25000.- chacune destinées à des auteurs ayant préalablement intéressé avec leur projet de scénario un producteur indépendant.

Délai pour l'envoi des dossiers:

15 mars 2004

Les règlements y relatifs sont disponibles auprès du Fonds culturel de la SSA et sur le site de la SSA www.ssa.ch (documents / règlements du Fonds culturel).

La SSA et SUISSIMAGE aux Journées cinématographiques de Soleure

Ce rendez-vous incontournable du film suisse se déroulera du 16 au 25 janvier 2004. Les projections des films d'animation participant au concours SSA/SUISSIMAGE Prix du public auront lieu le jeudi 22 janvier 2004: le lauréat sera désigné par vote du public.

Le même soir, SSA et SUISSIMAGE remettront leurs Prix de la Relève dans les domaines court métrage et film d'animation. Suivront les projections des trois films lauréats.

Informations: tél. 032 625 80 80

info@solothurnerfilmtage.ch

www.filmtage-solothurn.ch

Pour ceux qui se sont rendus à Soleure l'année dernière, funeste surprise: le grand espace d'accueil du Landhaus était encombré jusqu'au plafond de noirs modules d'ameublement le transformant en une morgue glaciale. Mais surtout: plus de stand SSA et SUISSIMAGE, seulement un vague coin de repos comme dans un hall d'aéroport où venaient s'échouer les familles et leur casse-croûte et les clients du bar voisin qui n'y avaient pas trouvé de place. Difficile de travailler et d'être convivial dans ces conditions. Heureuse nouvelle: la direction des Journées de Soleure a accepté de revoir son concept d'aménagement décoratif. Cette année, le stand de SSA et SUISSIMAGE renaîtra de ses cendres au même endroit, et surtout, le *Dschungelbar*, ses palmiers et ses lianes reprendront leurs droits naturels sur la stratification technocratique. Qu'on se le dise: Tous au *Dschungelbar*!

Claude Champion

**www.ssa.ch:
le lien utile
Communication aux membres**

Votre pièce va être jouée prochainement? Vous venez de terminer votre film? Annoncez votre œuvre à la SSA! Déchargez le bulletin de déclaration de notre site web (rubrique « documents »).



Ne manquez pas le rendez-vous au *Dschungelbar* !



A PROPOS

Bulletin d'information trimestriel de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14
Case postale 3893
CH - 1002 Lausanne

Administration générale
Tél. 021 313 44 55
Fax 021 313 44 56
E-mail: info@ssa.ch
Internet: www.ssa.ch

Rédaction A Propos
Tél. 021 313 44 79
E-mail: barbara.bonardi@ssa.ch

Fonds culturel
Tél. 021 313 44 66
E-mail: jolanda.herradi@ssa.ch

Comité de rédaction

Denis Rabaglia (responsable),
Barbara Bonardi (secrétaire de rédaction),
Claude Champion, Emanuelle delle Piane,
Richard Gauteron, Charles Lombard

Collaboration à ce numéro

Claude Champion, Yvonne Burckhardt,
Charles Lombard, Pierre-Henri Dumont,
Jacques Mühlethaler, Jacqueline Surchat

Traductions

Line Rollier (français), Robert Schnieper,
Nicole Carnal, Jolanda Herradi (allemand)

Correction

Anne Salem

Graphisme

Dizain, Jean-Pascal Buri, Lausanne

Illustrations

Mix & Remix

Impression

Presses Centrales Lausanne SA